

Nom / Prénom

Numéro de candidat

**Comptable spécialisé(e)**

**30 mars 2022**

**TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (TVA)**

**Durée / Points**

45 minutes / 45 points

Les bases juridiques en vigueur au 1er janvier de l'année d'examen font foi.

Cette partie d'examen comprend 8 pages, page de garde incluse. Vérifiez le nombre de pages avant le début de l'épreuve.

Nous vous souhaitons plein succès.

Visa du 1<sup>er</sup> expert

Visa du 2<sup>e</sup> expert

Points

**Problème 1**

**6,0 points**

Dans les cas suivants, déterminez en cochant:

- s'il s'agit d'une livraison de biens (**LB**) ou d'une prestation de services (**PS**) et
- quel est le **taux d'imposition** pour les prestations imposables. S'il s'agit d'une prestation **exonérée ou exclue du champ de l'impôt**, veuillez cocher la case correspondante.

Sauf indication contraire, il n'existe **aucune option** pour l'imposition volontaire des prestations exclues et tous les services seront effectués en 2022 par des sociétés inscrites au registre des assujettis TVA.

| Prestations |                                                                                                                                                                | LB | PS | Taux d'imposition | exonéré | exclu |
|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|----|-------------------|---------|-------|
| a.          | Vente d'un vol de Kloten (CH) à Moscou (RU) par Swiss SA basée à Kloten (CH) à Ida Atanas de Spiez (CH).                                                       |    |    |                   |         |       |
| b.          | Le médecin Felix Guggenheim de Ziegelbrücke (CH) administre le vaccin contre la grippe au patient Andreas Kogel de Glaris (CH) dans son cabinet à Glaris (CH). |    |    |                   |         |       |
| c.          | Location d'une place de camping à Wabern (CH) par le camping Eichholz basé à Wabern (CH).                                                                      |    |    |                   |         |       |
| d.          | Günter Miller de Küttigen (CH) achète un Dürüm à Ali Kebab à Leuggern (CH) pour le manger à la maison.                                                         |    |    |                   |         |       |
| e.          | Transport de 100 poulets de Verbier (CH) à Morges (CH) avec un camion spécial par Transport SA basé à Genève (CH) pour Louis Fermier résidant à Verbier (CH).  |    |    |                   |         |       |
| f.          | Vente d'un e-Book (livre électronique) à Mari-lena Langranchi résidente à Samedan (CH) par Books Ltd., basé à Dublin (IE).                                     |    |    |                   |         |       |

**Problème 2**

**6,0 points**

Le restaurant Corvatsch à Pontresina (CH) décompte selon la méthode du taux de la dette fiscale nette depuis le 1er janvier 2021 et l'AFC lui a accordé deux taux (5.1 % pour la restauration et 0.6 % pour la vente à l'emporter).

- a. Calculez le montant total de la TVA due sur la base des ventes 2021 suivantes (les chiffres d'affaires mentionnés s'entendent sans les montants de TVA applicables aux différentes prestations):

|                                                  |             |
|--------------------------------------------------|-------------|
| Chiffres d'affaires de la restauration sur place | CHF 589 450 |
| Chiffres d'affaires des plats à l'emporter       | CHF 129 679 |

- b. Au cours de la même période, des factures fournisseurs ont été payées avec de l'impôt préalable.

Calculez l'impôt préalable déductible sur les dépenses suivantes (hors TVA au taux d'imposition légal):

|                                               |             |
|-----------------------------------------------|-------------|
| Achats en lien avec la restauration sur place | CHF 176 850 |
| Achats en lien avec la vente à l'emporter     | CHF 38 471  |
| Investissements                               | CHF 30 540  |
| Autres charges d'exploitation                 | CHF 14 794  |

- c. Restaurant Corvatsch souhaite passer à la méthode effective dès que possible.

Déterminez à partir de quelle date ce changement est possible (nous sommes actuellement à la fin du mois de mars 2022).

**Problème 3**

**12,0 points**

Pour les cas suivants, déterminez la contre-prestation et le taux d'imposition applicable. Calculez l'impôt dû par le fournisseur de la prestation. Dans chaque cas, il est assujéti à la TVA et établit ses décomptes selon la méthode effective et selon les contre-prestations convenues.

Si les prestations ne sont pas soumises à l'impôt, la base légale doit être indiquée (toutes les valeurs s'entendent TVA incluse).

- a. Le magasin de sport 3X a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 184 000 en février, dont CHF 54 000 ont été payés en espèces. Les organismes de cartes de crédit ont crédité les éléments suivants:

|                                       |             |
|---------------------------------------|-------------|
| Chiffre d'affaires brut (TVA incluse) | CHF 130 000 |
| moins 3.5 % de commission             | CHF 4 550   |
| Virement                              | CHF 125 450 |

- b. L'avocat Florian Glück, basé à Frauenfeld (CH), facture à International SA, dont le siège est à Saint-Gall (CH), des conseils juridiques dans le cadre d'un litige en Belgique:

|                                                    |                   |
|----------------------------------------------------|-------------------|
| Honoraires                                         | CHF 14 000        |
| Dépenses diverses:                                 |                   |
| Vol Première Classe Zurich – Bruxelles (BE) retour | CHF 1 400         |
| Nuit à l'Hôtel Atlas à Bruxelles (BE)              | CHF 600           |
| Frais de taxi à Bruxelles (BE)                     | CHF 100           |
| Frais de restauration à Bruxelles (BE)             | CHF 600           |
| <b>Total</b>                                       | <b>CHF 16 700</b> |

- c. La librairie «Wissbegierig» basée à Flims (CH) vend divers articles à Ursula Bingisser de Thalwil (CH).

|                           |            |               |
|---------------------------|------------|---------------|
| Livre «Oiseaux en Suisse» | CHF        | 128.50        |
| Peluche «Sorgenfresser»   | CHF        | 11.90         |
| Jeu de société «Halma»    | CHF        | 23.10         |
| <b>Total à payer</b>      | <b>CHF</b> | <b>163.50</b> |

- d. L'Hôtel Victoria, basé à Interlaken (CH), propose un week-end aventure pour les couples au tarif forfaitaire de CHF 750. L'offre comprend:

- Une nuit avec petit-déjeuner
- Excursion en hélicoptère

Selon le calcul interne, l'offre forfaitaire se compose comme suit:

|                          |     |        |
|--------------------------|-----|--------|
| Nuit à l'hôtel           | CHF | 450.00 |
| Petit-déjeuner           | CHF | 30.00  |
| Excursion en hélicoptère | CHF | 270.00 |

**Problème 4**

**10,0 points**

Dans les cas suivants, déterminez, en cochant, si le destinataire de la prestation doit déclarer l'impôt sur les acquisitions et justifiez votre réponse en mentionnant la base légale.

Pour répondre aux questions, on part du principe que les prestataires de services étrangers ne sont pas inscrits au registre des assujettis en Suisse et que les **destinataires des prestations** ont tous un numéro de TVA suisse.

- a. Giorgio Manoli, basé à Pise (IT), estime la valeur de la maison de vacances à Cascina (IT) de la famille Goldig, résidant à Horgen (CH).

Impôt sur les acquisitions: ☐ oui ☐ non Article LTVA:

- b. Le couple Ammann de Soleure (CH) est conseillé par le conseiller conjugal Herbert Liebwohl de Munich (DE) par conférence téléphonique.

Impôt sur les acquisitions: ☐ oui ☐ non Article LTVA:

- c. EAO Sàrl, basée à Bad Ragaz (CH), achète de l'électricité à la société autrichienne Elektro AG basée à Bludenz (AT).

Impôt sur les acquisitions: ☐ oui ☐ non Article LTVA:

- d. Le vétérinaire Antonio Mansano de Livigno (IT) soigne le cheval blessé de l'agriculteur Gian-Luca Prezioso dans sa ferme de Zuoz (CH).

Impôt sur les acquisitions: ☐ oui ☐ non Article LTVA:

- e. Le musée de Berne (CH) fait traduire le texte de sa page d'accueil de l'allemand en anglais par James Early, basé à Crawley (GB).

Impôt sur les acquisitions: ☐ oui ☐ non Article LTVA:

**Problème 5**

**6,0 points**

La société assujettie Unter-einem-Dach AG, basée à Lauterbrunnen (CH), loue des locaux commerciaux dans toute la Suisse et à l'étranger sans opter pour l'imposition des loyers.

Unter-einem-Dach AG tire également ses revenus d'un parking public couvert en Suisse qu'elle possède; ils représentent environ 10 % de son chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires total de l'année 5 s'élève à CHF 4 780 000 (hors TVA) et se compose comme suit:

|                                                            |     |           |       |
|------------------------------------------------------------|-----|-----------|-------|
| Revenus de la location de locaux commerciaux à l'étranger  | CHF | 956 000   | 20 %  |
| Revenus de la location de locaux commerciaux en Suisse     | CHF | 3 346 000 | 70 %  |
| Revenus de la location de places de parking public couvert | CHF | 478 000   | 10 %  |
| Chiffre d'affaires total                                   | CHF | 4 780 000 | 100 % |

a. Calculez la TVA due pour l'année 5 et indiquez votre méthode de calcul:

b. Déterminez en cochant la quote-part de déduction de l'impôt préalable (droit à la déduction de l'impôt préalable) en appliquant la clé basée sur les chiffres d'affaires:

- |                               |                                |
|-------------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 0 %  | <input type="checkbox"/> 60 %  |
| <input type="checkbox"/> 10 % | <input type="checkbox"/> 70 %  |
| <input type="checkbox"/> 20 % | <input type="checkbox"/> 90 %  |
| <input type="checkbox"/> 30 % | <input type="checkbox"/> 100 % |

c. Cochez la quote-part de la déduction de l'impôt préalable (droit à la déduction de l'impôt préalable) en appliquant la clé basée sur les chiffres d'affaires et en tenant compte du fait que la société Unter-einem-Dach AG opte pour la location des surfaces en Suisse:

- |                               |                                |
|-------------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 0 %  | <input type="checkbox"/> 60 %  |
| <input type="checkbox"/> 10 % | <input type="checkbox"/> 70 %  |
| <input type="checkbox"/> 20 % | <input type="checkbox"/> 90 %  |
| <input type="checkbox"/> 30 % | <input type="checkbox"/> 100 % |

**Problème 6**

**5,0 points**

Analysez les cas suivants relatifs à la déduction de l'impôt préalable, à la correction de la déduction de l'impôt préalable, aux prestations à soi-même et aux dégrèvements ultérieurs de l'impôt préalable. Toutes les entreprises ont leur siège social en Suisse.

- a. L'animalerie assujettie Pets (établit ses décomptes selon une méthode effective et selon les contre-prestations convenues) tire au sort chaque été pour ses clients 100 paquets de nourriture pour chiens de 10 kilos chacun (prix de revient CHF 60.00 par paquet). Elle obtient la nourriture pour chiens de son fournisseur assujetti à la TVA.

Déterminez si l'animalerie Pets a le droit de déduire l'impôt préalable sur ses achats de nourriture pour chien. Si c'est le cas, calculez le montant de TVA. Si aucune déduction de l'impôt préalable n'est possible, cela doit être justifié (base légale).

☐ oui      ☐ non

Calcul ou justification:

- b. Hélène Bougier est consultante en gestion d'entreprise depuis environ sept ans. En raison de son chiffre d'affaires, elle sera assujettie à partir du 01.01.2022 (décompte selon la méthode effective et selon les contre-prestations reçues). Le 21.04.2019, elle a acheté un nouveau PC pour CHF 2 584.80 (TVA 7,7 % incluse) qu'elle n'utilise que pour ses activités commerciales.

Calculez le montant d'impôt préalable qu'elle peut encore récupérer au premier trimestre 2022 et donnez le terme fiscal pour cela.

Calcul:

Montant CHF:

Terme fiscal: